



Comité des Fêtes

Les activités proposées

Pour rappel le comité des fêtes vous propose de participer à des activités sportives

Gym
Hip Hop
Yoga

des activités artistiques et conviviales

Atelier céramique
Atelier couture
Atelier vitrail
Club seniors

Pour participer, il suffit de régler son adhésion annuelle au comité, 15 euros, et de verser le montant de l'inscription pour les activités sportives.

Plus ponctuellement, des activités ou animations vous sont proposées, concours de belote ou de pétanque, vide grenier, marché, repas, . . .
Suivez notre actualité !

Notre fonctionnement

Le montant de l'adhésion au comité des fêtes est de **15 euros** par foyer et pour l'année. Si vous n'êtes pas encore adhérent et que vous souhaitez participer à une activité, un voyage par exemple, vous devrez, soit régler cette cotisation soit acquitter la somme de 15 euros en plus du prix de l'action.

Le bureau est à votre disposition pour toute information :

Monique VIENNY, Présidente
Claude MENAND, Trésorier
Evelyne JORY, Secrétaire

Gérard BAULIEU, Vice-Président
Agnès RAGOT, Trésorière Adjointe

**De nouveaux bénévoles sont les bienvenus pour épauler l'équipe en place !
Rejoignez-nous.**